

Procédure pour faire une demande de médaille du travail

La Préfecture des Yvelines a mis en place une démarche de dématérialisation pour la demande de médaille du travail. Il est déjà possible pour les habitants de déposer électroniquement son dépôt de candidature pour la promotion de juillet 2020.



Pour faire une demande de médaille du travail, vous avez deux possibilités :

- Soit faire une demande en ligne.
- Soit faire une demande par courrier en la transmettant ensuite directement à la Sous-Préfecture de Rambouillet

Infos pratiques

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat général : 01 39 44 71 11 ou hoteldeville@magny-les-hameaux.fr

Liens utiles

[La Préfecture des Yvelines vous informe...](#)

[Les questions les plus fréquentes...](#)